

## Compte rendu Réunion de bureau Mardi 3 mars 2015 à Belloc Saint-Clamens

Excusés: Jacques Bernichan, Gérard Fauqué, Jean-Claude Dazet

# <u>I –Intervention de Monsieur Cabannes, Responsable de l'Unité Territoriale Sud, concernant les « Agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap)</u>

En pièce jointe la présentation de Mr Cabannes.

Pour toute question concernant l'accessibilité, Monsieur Muhary Nicolas tient une permanence le mardi après-midi à la DDT à Auch.

Les communes ayant une école doivent transmettre le diagnostic accessibilité à la Communauté de Communes. Cela concerne les communes de Labéjan, Lagarde Hachan, Clermont Pouguillès et Berdoues.

## II - Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Eric Febvre, Directeur Général des Services rappelle la démarche développement économique lancée depuis juillet 2013. La Communauté de Communes a fait le choix de travailler avec le Bureau d'étude APYGEC en tant qu'assistant en maitrise d'ouvrage.

En 2014, deux réunions de comité de pilotage ont été mises en place. Celles-ci ont abouti à un rapport final de concertation qui sera mis en ligne sur le site internet d'AAG.

Par la suite, le conseil communautaire a délibéré pour l'intégration d'AAG dans le Plan Eau Energie Climat Territorial. Cette démarche aboutira à un diagnostic territorial.

De plus, sous les conseils d'APYGEC, AAG a répondu à l'appel à projet du ministère de l'écologie : Territoire à Energie Positive croissance verte (TEPcv).

AAG a été retenue dans la catégorie « territoire en devenir ». 20 projets lauréats dans la région Midi Pyrénées. La CC a jusqu'au mois de septembre pour devenir Lauréat, pour cela elle devra mettre en place un programme d'action et un échéancier de mise en œuvre.

Cette démarche engendre une aide financière (à minima 500 000 €) pour la mise en place d'animation de concertation locale. Les projets publics et privés peuvent bénéficier de ces fonds. Exemple de projets : groupe scolaire à énergie positive, borne pour véhicule électrique, aire de covoiturage, photovoltaïque, ... Tout projet doit apporter une économie d'énergie, une énergie positive, la production d'énergie verte,...

Le Bureau créé un groupe de travail « Développement économique » :

- Robert Sassoli, Gérard Fauqué, Laurence Soriano, Philippe Baron, André Danos, Christian Falceto, Christian Daujan, Daniel Pomies, Thérèse Bourges et Raymond Senac.

<u>Siège</u>: Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne « 19 Avenue de Gascogne » 32730 Villecomtal sur Arros Tél.: 05.62.64.84.51 Mail: contact@cdcaag.fr

Antenne délocalisée : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél : 05.62.59.04.48

## III - Point financier

Ci-joint documents finances (balances de l'ensemble des budgets).

Christian Verdier, maire de Saint-Ost, demande à ce que les attributions de compensation soient revues dans l'objectif d'harmoniser le calcul pour l'ensemble du territoire.

Philippe Baron, maire de Loubersan, s'interroge quant à l'exécution du budget 2015 et 2016.

Céline Salles, Présidente, rappelle que l'étude des budgets est bien avancée et qu'elle sera présentée prochainement en Conseil Communautaire ainsi que les bilans de l'année 2014.

### IV – Questions diverses

#### 1 – Diagnostic CAF

Karl Veranen, Directeur Général Adjoint, réalise un état des actions réalisées pour le diagnostic Enfance Jeunesse du territoire. A ce jour, le cabinet retenu a accompli des visites sur les différentes structures afin de récolter le ressenti des agents de terrain.

De plus, deux réunions de concertation se sont tenues. Tous les acteurs gravitants autour de l'Enfance étaient conviés. Chacune d'entre elles a réuni environ 25 personnes (très peu de familles présentes). Quatre thématiques ont émané des différentes discussions et ont été abordés en groupe : les ados, la communication, les rythmes et les déplacements.

La restitution de ce diagnostic aura lieu le jeudi 26 mars à 20h à Saint-Michel, une information de rappel sera communiquée.

A savoir qu'une enquête a été faite auprès des familles du territoire, pour laquelle il y a eu 60% de retour.

Suite à ce diagnostic, le nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) sera signé avec la CAF pour les 4 ans à venir. Les questions suivantes seront étudiées :

- Offre d'accueil Enfance Jeunesse et Petite Enfance
- Quantification et dispatching des services en fonction des besoins du territoire et de la réalité de terrain